

# Procès-verbal du Conseil d'école du mardi 13 novembre 2018 (sous réserve d'approbation)

Etaient présents à cette réunion :

- M. Georges DARGENTOLLE, maire,
- Mme Alice DUVERNET, conseillère municipale,
- M. Pierre BOISSIERE, conseiller municipal,
- Mmes Camille ALLILAIRE, Elodie BRISSIAUD, Alexia DARGENTOLLE, Émilie PERICAUD, Céline VEDEL, Sophie VILLAMAYOR BETTINI, et MM. Nicolas COUSTILLAS, Sébastien JOACHIM, représentants des parents d'élèves,
- Mmes Claire DECRESSAC, Véronique DUNAU, Corinne LASSARTESSE, Catherine ROCHE et MM. Pascal RITTI et Patrick TEXIER, professeurs des écoles,
- Mme Marie-Line CELERIER, DDEN,
- M. Daniel FAYE, directeur de l'école,

Etaient absents et excusés : M. Patrice ROUSSEAU, inspecteur de l'Education Nationale, Mmes Virginie LANGLOIS, Emilie TREBUCHAIRE et MM. LEDUC Baptiste, Nicolas SAULNIER, représentants des parents d'élèves, Amélia CHAUVIER, DDEN,

Horaires de la réunion : 18h30 – 20h10

Avant de commencer la réunion, le directeur souhaite la bienvenue aux parents d'élèves. La participation aux élections des représentants des parents d'élèves a été de 53 % et il n'y a eu aucun bulletin nul ou blanc. Merci à Claire DECRESSAC et à Véronique DUNAU qui ont accepté d'être secrétaires de séance.

## 1. Bilan rentrée scolaire 2018

### ● Effectifs en baisse

En cette rentrée scolaire 2018, les effectifs de l'école sont en baisse par rapport à l'an dernier : l'école compte 129 élèves inscrits, soit 12 de moins qu'à la précédente rentrée. Au 13 novembre, les 129 élèves sont répartis de la façon suivante :

PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2
13	19	11	10	16	21	20	19

soit 20 à 22 élèves par classe.

### ● Perspectives pour la rentrée 2019

Les effectifs devraient continuer à baisser à la prochaine rentrée scolaire car ce sont les niveaux les plus hauts qui sont les plus chargés. De plus, il n'y a eu que 5 naissances enregistrées à l'état-civil de la commune pour l'année 2016, les futurs élèves de petite section. M. le Maire nous fait part des maisons en construction mais ignore la composition de ces nouvelles familles.

Par contre, 5 nouveaux élèves devraient nous rejoindre avant la fin de l'année scolaire. En synthétisant toutes les informations connues à ce jour, les effectifs de l'école pour la rentrée 2019

devraient s'établir autour de 118 élèves. Avec une moyenne globale inférieure à 20 élèves par classe à la rentrée 2019, le risque de fermeture d'une classe est probable.

## **2. Adoption du règlement intérieur de l'école et du règlement intérieur du conseil d'école**

### **● Règlement intérieur de l'école**

Aucun changement n'est apporté au règlement intérieur de l'école, accessible sur le blog de l'école (onglet "Règlements intérieurs"). Il sera demandé aux nouveaux parents d'en prendre connaissance.

### **● Règlement intérieur du conseil d'école**

Aucun changement n'est apporté au règlement intérieur du conseil d'école, accessible lui aussi sur le blog de l'école (onglet "Règlements intérieurs").

## **3. Participation à l'appel à projets "Ecoles numériques innovantes et ruralité " (ENIR)**

Dans le cadre de la politique de développement du numérique pour l'éducation du ministère de l'éducation nationale et de la stratégie interministérielle pour les ruralités, la commune et l'école ont décidé de participer à un appel à projets émis par l'Etat, destiné à soutenir le développement de l'innovation numérique pour l'éducation dans les écoles des communes rurales. Dans le cadre de projet, la subvention de l'Etat couvre 50% de la dépense engagée par chaque école. La dépense globale engagée par chaque école devra s'élever à minima à 4000 € TTC (bénéficiant ainsi d'une subvention de l'Etat de 2000 €).

La mairie s'est engagée à verser jusqu'à 4000 € TTC, bénéficiant ainsi d'une subvention de l'Etat d'un montant équivalent. Cet appel à projets englobe tout ce qui touche au numérique. Le projet préparé par les enseignants prévoit essentiellement l'acquisition de 3 vidéoprojecteurs, 2 écrans, 8 ordinateurs portables, 2 tablettes et un système de sonorisation mobile.

Le directeur précise que c'est un appel à projets et que tous les projets ne seront pas retenus. Il demande à M. le Maire si, en cas d'échec, la municipalité s'engagerait quand même à verser une subvention pour l'achat de matériel numérique, d'un montant équivalent à ce qu'elle aurait versé si le projet avait été retenu. M. le Maire répond que cette question sera débattue lors du prochain conseil municipal. Véronique DUNAU rappelle que l'installation de rideaux occultant dans sa classe est indispensable si on y utilise un vidéoprojecteur.

## **4. Mise à jour du PPMS**

Le directeur précise que, conformément à l'instruction du 12/04/2017 relative au renforcement des mesures de sécurité et de gestion de crises applicables dans les écoles et établissements scolaires, le Plan Particulier de Mise en Sûreté (PPMS), comporte deux parties : les "risques majeurs et technologiques" et le risque "attentat-terroriste-intrusion".

Les risques majeurs et technologiques retenus par les enseignants sont : la tempête, les transports de matières dangereuses, les accidents industriels et le séisme. Un calendrier des exercices d'entraînement (y compris le risque "Incendie" qui n'entre pas dans le cadre des PPMS) a été adopté en conseil des maîtres.

Les enseignants rappellent que la communication de l'alerte entre les deux bâtiments pose toujours problème.

## **5. Départ à la retraite du directeur**

Le directeur annonce qu'il prendra sa retraite à la fin de la présente année scolaire. Il y aura donc à la rentrée un nouveau directeur ou une nouvelle directrice. Aucun de ses collègues ne souhaite demander la direction ni prendre la classe CM1-CM2. En conséquence, en cas de fermeture d'une classe, il y aura un adjoint en moins et un poste de directeur à pourvoir.

Daniel FAYE rappelle quelques responsabilités relatives au fonctionnement de l'école qui échoient au directeur d'école. Celui-ci, après avis du conseil des maîtres, répartit les élèves en classes et groupes et arrête le service de tous les enseignants nommés à l'école. (*Bulletin officiel spécial n°7 du 11 décembre 2014*). Il peut choisir sa classe et son niveau.

Pendant les 37 années qu'il passées au sein de cette école, Daniel FAYE a acquis pour l'école sur ses fonds personnels un important matériel. Il compte préparer pour le prochain conseil d'école 2 listes : une liste comportant le matériel offert à l'école et une deuxième liste comportant du matériel qui pourra être acheté (ou non) par la commune (et/ou les coopératives scolaires).

Daniel FAYE ne compte pas couper brutalement tous les liens avec le monde de l'école. Il aimerait notamment œuvrer dans des activités autour des sciences. Et bien sûr, si on le sollicite, il sera un accompagnateur dévoué lors des sorties scolaires.

## 6. Participation au Téléthon 2018

Pierre BOISSIERE présente les actions prévues par le conseil municipal des jeunes de la commune dans le cadre du Téléthon 2018.

Vendredi 7 décembre : lâcher de ballons à 16h30 à l'école.

Samedi 8 décembre matin : randonnée pédestre culturelle : départ à 10h00, place de l'église, suivie d'un verre de l'amitié offert à l'arrivée.

Samedi 8 décembre après-midi : défis sportifs à partir de 14h00 : parcours de 600 m dans le bourg, tirs de précision, pétanque et basket sur le thème des "60" : 60 boucles, 60 tirs, 60 paniers pour les 60 ans de l'AFM Téléthon.

Dans la salle des fêtes, vente d'objets. Pierre BOISSIERE sollicite la participation des élèves de l'école autour du "V", "V" comme Vie, "V" comme Vaincre, "V" comme Victoire sous forme de dessins, cartes, poèmes, sets de table... qui seraient vendus au profit du Téléthon. La date limite est le vendredi 7 décembre. Il nous demande de faire circuler l'information, surtout pour la randonnée du samedi matin qui sera l'atelier le plus lucratif. (Des prospectus seront donnés aux élèves, le blog de l'école communiquera sur cet événement).

## 7. Préparation de Noël et autres festivités

**Arbre de Noël de l'école** : vendredi 21 décembre. Les élèves de maternelle se rendront le matin à la salle des fêtes pour accueillir le Père Noël. Quant aux élèves du primaire, ils découvriront leurs cadeaux laissés par le Père Noël en arrivant le matin dans leurs classes. Repas de Noël offert à tous les élèves de l'école. Après-midi, projection d'un film suivi d'un goûter dans la salle des fêtes. La sortie s'effectuera à 16h30, dans les conditions habituelles.

**Ateliers du Père Noël** : Retour des "Ateliers du Père Noël" avec bons de commande distribués vendredi 30 novembre pour une vente prévue le mardi 18 décembre à 16h30. En conséquence, l'école, via l'APE, ne participera pas au marché de Noël du dimanche 9 décembre.

**Loto de l'école** : samedi 24 novembre 2018.

### Autres festivités :

Ecole et cinéma : mardi 27 novembre (CP/CE1 et CE2/CM1)

Cross : jeudi 29 novembre après-midi. (Alexia DARGENTOLLE souhaite que le calendrier des rencontres sportives soit publié sur le blog pour que les parents qui désirent accompagner puissent prendre leurs dispositions.)

Théâtre de la Carriole : lundi 3 décembre

Médiathèque de Nexon : vendredi 7 décembre (maternelles)

Samedi 9 février : repas de l'école

## 8. Questions diverses

**Centenaire de l'armistice du 11 novembre 1918** : M. le Maire remercie les enseignants pour avoir incité les élèves à participer à la cérémonie du 11 novembre. Un article sur le blog de l'école y est consacré avec deux photos, une petite vidéo et la publication du témoignage d'un ancien soldat de la guerre de 14, M. Antoine PRADEAU que Daniel FAYE avait interrogé en 1987 à son domicile, témoignage publié en 1987 et 1999 dans le journal scolaire "**LA CLE DES CHAMPS**".

**Quel avenir pour le jardin scolaire ?** : Le jardin scolaire n'étant plus utilisé, une discussion s'engage quant à son avenir. L'idée du bac à sable n'est pas retenue (il faut maintenant une couverture rigide pour le protéger). Installer un nouveau jeu pour les élèves de maternelle ne paraît pas souhaitable. Patrick TEXIER propose d'en faire un lieu d'expositions pour y montrer les productions artistiques des élèves. Corinne LASSARTESSSE propose d'y installer un hôtel à insectes, Camille ALLILAIRE des bacs potagers surélevés. Ces trois dernières idées peuvent se cumuler. En tout état de cause, la barrière qui clôture le jardin serait conservée. Il est décidé de poursuivre cette réflexion jusqu'au prochain conseil d'école.

**Photos de classe** : Elles devraient nous parvenir dans les 15 prochains jours.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h10.

Les secrétaires de séance,  
Claire DECRESSAC et Véronique DUNAU

Le président du conseil d'école,  
Daniel FAYE

